



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération portant sur

### LE CAUTIONNEMENT D'UNE PARTIE DE L'EMPRUNT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU VIEUX PORT DE CANNES PAR LA CCI NICE COTE D'AZUR

Séance de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2021

## PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1<sup>er</sup> Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BOVIS Jessica, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

*33 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.*

Messieurs, CASALS Jean, EBEL Jean-Marie, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, DAUFES Eric, HOELLARD Michèle, MARTINON Martine, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques.**

Madame et Monsieur, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**

## EN VISIOCONFERENCE

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région - Tutelle des réseaux consulaires au sein de la **DREETS**

Monsieur Christian KLEBERT - Chargé de mission Economie Emploi - représentant **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Yvan ODDO - Chargé de mission au service des Affaires économiques - représentant Monsieur Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame et Monsieur, CASTELLANI Maryse, FOURQUIN Frédéric, **Membres Élus.**



Madame et Messieurs, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, AJOURY Noël, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BOISSE Jean-Christophe, DELAUNAY Bernard, GOLDNADEL Franck, LAPIERRE Nathalie, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**

## EXCUSÉS

---

Monsieur PAUL Fabien - Secrétaire, **Membre du Bureau**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, LONDEIX Laurent, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Monsieur MATOUT Jean-Louis, **Membres Associés.**

Messieurs, BORGHESE Benoît, FLAMAND Pascal, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur, GUTTADORO Jean-François, **Commissaire aux Comptes**

## ABSENTS

---

Mesdames et Messieurs, CHALEIL Laurence, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, LAVANDET Frédéric, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PLUMION Nicolas, Puy Michel, RASPOR Marc, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



## **CONTEXTE :**

La Ville de Cannes a lancé un appel public à la concurrence emportant Délégation de service public pour la modernisation et l'exploitation du Vieux-Port de Cannes incluant la conception, la construction et l'exploitation d'un parking en ouvrage sur l'emplacement du parking en surface dit « parking Laubeuf ».

La concession est d'une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2022, à condition que l'emprise foncière, propriété de l'État, sur laquelle est situé le parking surface Laubeuf fasse l'objet d'un nouveau transfert de gestion pour être intégrée au Domaine Public Portuaire, afin de pouvoir réaliser la transformation de ce parking en surface en parking en ouvrage avant le 1er janvier 2027 ;

La CCINCA, lors de la séance de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020 a été habilitée à déposer une offre dans le cadre de cette consultation, seule ou en groupement ;

En outre, lors de cette même séance, le Président de la CCINCA a été autorisé à finaliser les pourparlers entamés auprès d'opérateurs économiques complémentaires de la CCINCA pour constituer l'offre remise par le candidat.

La CCINCA a remis une offre initiale en février 2021 dans le cadre de cette consultation, en tant que mandataire d'un groupement composé d'investisseurs institutionnels de référence.

En outre, des pourparlers ont été entamés avec des opérateurs économiques visant à apporter au Groupement et à la future société de projet un financement pour la réalisation de l'opération.

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu l'exposé du Président SAVARINO

## **CONSIDERANT :**

- ▶ L'information qui a été faite aux Membres de l'Assemblée Générale de la nécessité pour le Groupement candidat de souscrire un emprunt, qui serait porté par la SAS Cannes 21, future société de projet en cas d'attribution de la concession de service public du Vieux Port de Cannes audit groupement candidat ;
- ▶ L'intérêt financier évident pour la CCI Nice Côte d'Azur de se porter caution du paiement des échéances à hauteur de 51% du montant de l'emprunt.
- ▶ L'avis favorable du Bureau de la CCI Nice Côte d'Azur du 14 juin 2021
- ▶ L'avis favorable de la Commission des Finances du 16 juin 2021

## **DECIDE:**

Dans ce contexte, Les membres élus de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité d'autoriser le Président de la CCINCA à signer la lettre de garantie auprès des futurs potentiels prêteurs, sous réserve de l'autorisation préalable de la Tutelle de la CCINCA conformément à l'article 101 du Règlement intérieur.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 57**

**Votants : 33 (quorum : 29, atteint),**

**Abstention : 0      Contre : 0      Pour : 33**

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 5 juillet 2021

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO